



SWICA

Rapport annuel 2020

Parce que la santé
passe avant tout.

Avec près de 1,5 million d'assurés et 27 199 entreprises clientes, SWICA Organisation de santé compte parmi les plus grandes assurances-maladie et assurances-accidents de Suisse. Son offre, qui s'adresse aux particuliers et aux entreprises, propose une couverture d'assurance étendue.

Le présent rapport annuel est disponible sur report.swica.ch.

Rapport annuel 2020.

État de situation	4
Faits et chiffres	8
Exercice 2020	10
Philosophie de SWICA	16
Collaborateurs	19
Organisation	
Corporate Governance et durabilité	22
Conseil d'administration	28
Comité de direction	30
Rapport financier	
Commentaires relatifs au rapport financier	32
Indicateurs principaux	34
Bilan	35
Compte de résultat	36
Tableau de flux de trésorerie	37
Fonds propres	38
Compte de résultat par segment	39
Annexe aux comptes annuels	41
Rapport de l'organe de révision	60
Statistiques relatives à l'assurance obligatoire des soins (LAMal)	62

IMPRESSUM

Le rapport annuel paraît en allemand, français et italien (extraits).
La version allemande fait foi.

Editeur: SWICA Organisation de santé,
Römerstrasse 38, 8401 Winterthur

Rédaction et traduction: SWICA Organisation de santé
Conception, création et réalisation: Hej GmbH, Zurich
Photos: Claudia Link, Bâle
Vidéo: Filmgerberei GmbH, Zurich
Correction: Stämpfli AG, Berne

La pandémie de COVID-19 a dopé la numérisation.

2020 aura été l'année de la télémédecine, avec le coronavirus comme principal aiguillon. Bien des activités qu'on n'aurait pas imaginées possibles en mode numérique ont soudain vu le jour en ligne. Les contacts interpersonnels retrouveront leur place, car ils répondent à un besoin des individus. Mais les volets utiles de la numérisation perdureront.



Reto Dahinden
CEO



Carlo Conti
Président du conseil d'administration

Mesdames, Messieurs,

«Parce que la santé passe avant tout»: avec la pandémie, ce slogan de SWICA a pesé de tout son poids. Avoir une bonne assurance et bénéficier d'un solide soutien en cas de problème se sont révélés plus que jamais essentiels pour bien des individus. 845 000 assurés de base ont décidé de rester chez SWICA ou de s'y affilier dès 2021, un chiffre correspondant à une croissance de près de 2,5%.

Si le COVID-19 n'a guère eu d'impact sur les prestations versées à la clientèle Particuliers, on ne peut pas en dire autant du secteur Entreprises où les indemnités journalières en cas de maladie ont explosé. S'agissant des assurances-accidents, on a observé une stabilisation des prestations due à une diminution des sinistres. Les adaptations contractuelles imposées par une croissance des prestations ont certes incité à quelques résiliations, toutefois compensées par l'arrivée de nouveaux clients.

Au 31 décembre 2020, l'effectif global des assurés comprenait, tous secteurs confondus, 1 529 128 personnes.

Quels qu'aient été ses effets négatifs, la pandémie a aussi joué un rôle de catalyseur en matière de numérisation et permis de saisir de nouvelles opportunités. Ainsi, l'équipe en charge de la prévention au sein du service de la gestion de la santé en entreprise (GSE) a proposé aux entreprises clientes des exposés, conseils et ateliers, également sous la forme de webinaires. Certes, l'aspect rencontre personnelle entre orateurs et participants a manqué lors de ces séances à distance. Un inconvénient toutefois compensé par l'absence de considérations de coûts à faire lorsque des collaborateurs de divers sites doivent se déplacer vers un lieu de cours donné.

«Quels qu'aient été ses effets négatifs, la pandémie a aussi joué un rôle de catalyseur en matière de numérisation et permis de saisir de nouvelles opportunités.»

Reto Dahinden
CEO

Les avantages de la télémédecine ont pris toute leur dimension. L'équipe de santé24, atteignable jour et nuit, a été très sollicitée, surtout au début de la pandémie. SWICA a réagi sans attendre en diffusant sur son site Internet des informations complètes sur le COVID-19, dont un Corona-Check permettant une première évaluation. Cette mesure a allégé la tâche des professionnels de la médecine. Les victimes du virus disposaient de la CoronaCareLine, un service incluant un appel quotidien aux malades afin de s'enquérir de leur état.

Ce recours accru à la télémédecine a eu aussi un impact positif au niveau du projet pilote de santé24 portant sur le dispositif novateur de télémédecine TytoHome. Cet appareil a été testé durant l'année sous revue par quelque 2 000 assurés. Au vu des réactions très positives des utilisateurs de l'appareil ayant participé au test, son acquisition sera proposée à tous les assurés intéressés dès 2021. SWICA dispose des droits exclusifs de distribution en Suisse.

Au fil de l'évolution de la pandémie, les appels à santé24 relatant des souffrances psychiques se sont multipliés. Afin de soulager les personnes en proie à des angoisses, un service de conseil psychologique et des exercices en ligne dirigés par une psychologue et un psychiatre ont été ajoutés à l'offre.

Cet élargissement gratuit des prestations de santé24 réservé aux assurés SWICA a constitué une bonne surprise pour eux. Mettre l'individu et ses besoins au cœur de notre action s'inscrit dans notre mission. Et lorsque cet effort est perçu, nous en éprouvons une joie accrue. Aussi sommes-nous fiers d'avoir été, cette année encore, distingués dans plusieurs sondages en tant que meilleure assurance-maladie en termes de satisfaction client et d'image.

Une distinction nous a comblés: la première place attribuée à SWICA lors du Customer Relations Award 2020 pour son Customer Journey Séjour hospitalier. Dans ce service aussi, l'individu est au centre des préoccupations. Il consiste dans l'accompagnement du patient par un collaborateur SWICA avant, pendant et après un séjour hospitalier. Celui-ci évalue la situation globale de l'assuré et, au besoin, lui propose des services complémentaires tels qu'une assistance Spitex ou un Care Management.

Le Customer Journey est un exemple de soins intégrés, à l'instar de ce que proposent nos modèles alternatifs d'assurance de base. Les soins intégrés font intimement partie de la stratégie de SWICA en tant que facteur de satisfaction des clients qui bénéficient de la sécurité accrue conférée par des traitements efficaces et de qualité en cas d'atteinte à la santé.

«Les soins intégrés font intimement partie de la stratégie de SWICA en tant que facteur de satisfaction des clients qui bénéficient de la sécurité accrue conférée par des traitements efficaces et de qualité en cas d'atteinte à la santé.»

Carlo Conti
Président du conseil d'administration

Les patients participent activement à la prise de décision et ont droit à des traitements de haut niveau. Les soins intégrés reposent sur une coordination librement consentie des prestations fournies par des spécialistes médecins et non-médecins. SWICA gère de concert avec différents fournisseurs de prestations des programmes de soins structurés afin de traiter diverses pathologies.

SWICA salue la volonté du Conseil fédéral de promouvoir un tel concept. Toutefois, elle regrette que les règles trop rigides du deuxième paquet de mesures de la Confédération visant la maîtrise des coûts mettent en cause le maintien de modèles existants et en entravent le développement de nouveaux. Une gestion étroite par l'Etat réduit la liberté de choix des assurés et, partant, diminue les chances de guérison.

SWICA s'oppose à l'obligation intimée par l'Etat de s'adresser à des instances médicales de premier recours définies par lui. Des modèles d'assurance alternatifs attrayants choisis par 86% des assurés SWICA remplissent déjà la fonction de «gatekeeper». Ces modèles permettent d'influencer efficacement l'évolution des coûts de la santé, au niveau global aussi. Les incitations à opter pour des modèles alternatifs sont plus efficaces que la contrainte. Non seulement ces derniers poussent les patients à se montrer responsables, mais encore promeuvent la qualité des traitements et réduisent les coûts. C'est tout le combat de SWICA.



Carlo Conti
Président du conseil
d'administration



Reto Dahinden
CEO

SWICA en chiffres.

Effectif total des assurés

1 529 128

831 190 assurés LAMal
27 199 entreprises clientes

Résultat annuel consolidé

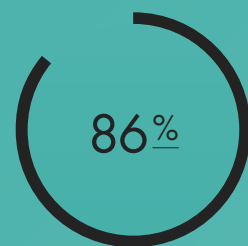
CHF
138
mio

Recettes de primes



Primes encaissées de CHF 5 mia pour des coûts pris en charge de CHF 4,2 mia

Assurés LAMal avec un modèle d'assurance alternatif



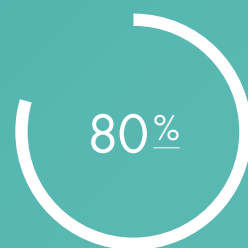
Ratio combiné groupe SWICA

99,1
pour cent

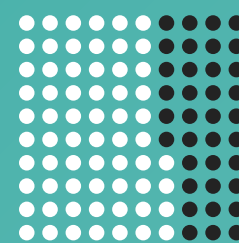
Ratio combiné LAMal

99,2
pour cent

Assurés LAMal ayant contracté une assurance complémentaire au moins



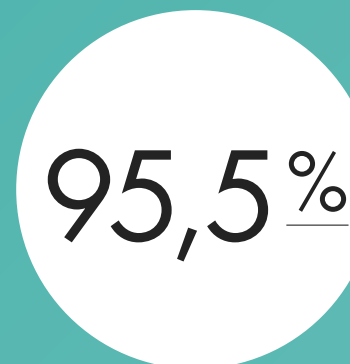
Collaborateurs/trices



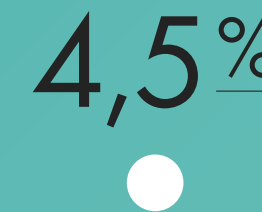
1 991

1 277 femmes
714 hommes

Part des coûts de gestion LAMal



de prestations d'assurance et de résultat technique d'assurance



de coûts de gestion

Principaux indicateurs en bref

Montants en milliers de francs

COMPTE DE RÉSULTAT	2020	2019	Variation	en %
Recettes de primes	4 966 815	4 860 314	106 501	2,2
Prestations d'assurance nettes	4 216 452	4 123 611	92 841	2,3
Produit des placements de capitaux net	155 237	200 996	-45 759	-22,8
Résultat annuel consolidé	137 872	123 404	14 468	11,7

BILAN	31.12.2020	31.12.2019	Variation	en %
Somme du bilan	4 647 668	4 282 948	364 720	8,5
Placements	3 996 407	3 723 546	272 861	7,3
Provisions	2 904 250	2 718 334	185 916	6,8
Réserves/fonds propres	1 101 902	964 362	137 540	14,3

STATISTIQUES	2020	2019	Variation	en %
Nombre d'assurés	1 529 128	1 524 808	4 320	0,3
Nombre de collaborateurs (ETP)	1 725	1 668	57	3,4

Temps forts.

Le COVID-19 a dopé la numérisation. Si conscients que nous soyons devenus de la valeur des contacts personnels, nous ne renoncerions pas pour autant aux conquêtes de cette technologie, s'agissant par exemple de la télé-médecine.



JANVIER

2 000 clients testent le dispositif de télé-médecine TytoHome

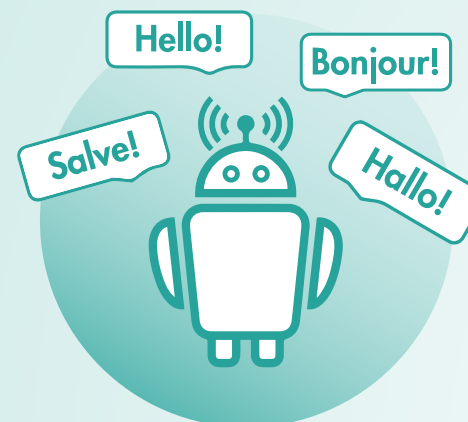
Dès le printemps, des assurés intéressés ont testé gratuitement et évalué le dispositif de télé-médecine TytoHome. Au-delà d'observations touchant le maniement de l'appareil, le but visé était d'établir si son utilisation tendait à réduire le nombre des consultations. De plus, cette phase pilote a permis à l'équipe des médecins de santé24 d'accumuler des expériences dans le domaine du conseil par télé-médecine sur la base d'autoexamens effectués par le patient.



FÉVRIER

Application BENEcura désormais avec dossier de santé

L'application BENEcura, connue pour le Symptom-Check numérique, a été dotée de fonctions supplémentaires. L'une d'elles est le dossier santé dans lequel l'assuré peut conserver des documents et informations relatifs à sa santé et, au besoin, les communiquer à des médecins et établissements médicaux dans le respect de la protection des données. En outre ont été introduits les services «Prêt pour le médecin» et «CheckPrévention»: ces deux offres optimisent la visite chez le médecin.



FÉVRIER

Le Chatbot est devenu polyglotte

Depuis juillet 2019, les personnes en quête de réponses rapides à des questions en dehors des heures de bureau pouvaient les obtenir en allemand sur le site Internet de SWICA via le Chatbot IQ. Au vu du nombre important des demandes, le service répond également en français, italien et anglais depuis février 2020. Le Chatbot fournit des informations au sujet des produits et services de SWICA. Comme jusqu'ici, le service clientèle est atteignable par téléphone 7x24.



MARS

Informations et offres en lien avec le coronavirus

Mi-mars, une page vouée au COVID-19 a été publiée sur le site de SWICA. Elle fournit des informations en matière de soutien médical et d'assurance ainsi que des conseils de santé et autres offres utiles aux personnes restant à la maison. Le Corona-Check en ligne pour une première évaluation a été très utilisé. Ainsi, la disponibilité du service santé24 a pu être sauvegardée malgré une sollicitation intense. Au fil de la pandémie, les offres de soutien psychologique ont pris toujours plus d'importance.



AVRIL

Nouveau concept de bureau à la direction régionale de Bâle

La direction de Bâle est le premier site d'activité extérieur à avoir été aménagé sur la base du concept de bureau UO2025, lequel est un développement du UO2020 introduit depuis 2015 dans les bâtiments neufs ou transformés. Le système offre aux collaborateurs des places de travail agréables et modernes qui tiennent compte des tâches qui leur sont dévolues et de leur personnalité. L'inauguration officielle du nouveau site de la Aeschenvorstadt 56 a eu lieu le 11 mai 2020.



MAI

Soutien à la campagne pour l'allaitement 2020

L'allaitement est bon pour la santé de la mère et de l'enfant, car il réduit l'exposition à diverses maladies. Aussi, SWICA a soutenu la campagne de promotion durant l'exercice. Dans le cadre de l'assurance complémentaire COMPLETA TOP, SWICA alloue 200 francs si l'allaitement a duré au moins dix semaines. Au titre des complémentaires COMPLETA PRAEVENTA et OPTIMA, SWICA participe à des frais de cours tels que préparation à la naissance, massages pour nouveau-nés et bébés-nageurs.



MAI

Demande d'adhésion au Tardoc et à la RBP V

Les partenariats tarifaires sont cruciaux pour SWICA, qui a toujours accordé une grande importance aux soins intégrés, car de tels modèles de soins impliquent de coopérer. Partant, ils constituent un des piliers de la stratégie commerciale du groupe. Aussi, SWICA a déposé début mai une demande d'adhésion auprès des organisations en charge des deux systèmes tarifaires Tardoc et RBP V. Le premier a trait au tarif médical ambulatoire et le second au tarif des pharmaciens.



JUIN

Nouveau responsable à la direction régionale de Lausanne

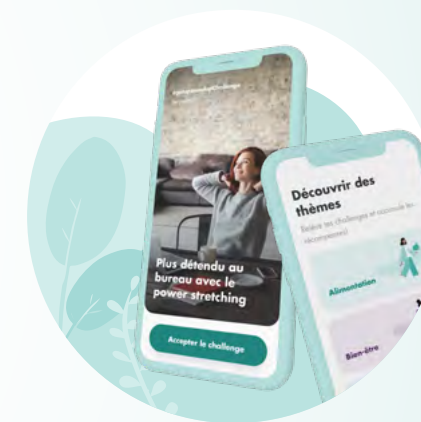
Début juin, Yann Escher, 43 ans, a repris les rênes de la direction régionale de Lausanne. A ce poste, il dirige les affaires des clientèles Particuliers et Entreprises en Suisse romande. Cette activité englobe la direction régionale de Lausanne, l'agence générale de Genève et les agences de Delémont, Fribourg et Sion.



AOÛT

Crise du coronavirus: conseil psychologique et exercices en ligne

Pour nombre d'individus, la pandémie a engendré préoccupations et angoisses. Aussi, santé24 a mis en place un service de conseil psychologique proposant des exercices de gestion du stress en ligne propres à prévenir et traiter les symptômes de troubles psychiques. Ces deux prestations sont gratuites pour les assurés SWICA, lesquels peuvent suivre seuls l'entraînement en ligne. Une psychologue et un psychiatre encadrent les intéressés.



AOÛT

Nouvelle version de l'application BENEVITA

Le contenu et l'aspect de l'app BENEVITA lancée voilà trois ans ont été remaniés. Elle est désormais plus interactive. Ce coach numérique en matière de mouvement, de bien-être et d'alimentation équilibrée est associé à un système de bonus dont le but est d'inciter les utilisateurs à mener une vie saine. En relevant des challenges ludiques, ceux-ci bénéficient de rabais de prime sur les assurances complémentaires COMPLETA TOP et HOSPITA. Dès 2021, les récompenses obtenues pourront également revêtir la forme de bons.



SEPTEMBRE

Pink Ribbon Charity Walk virtuel

COVID-19 oblige, la 13^e édition du Pink Ribbon Charity Walk que SWICA soutient de longue date a revêtu pour la première fois une forme virtuelle. Ne voulant pas renoncer à cette course de solidarité, quelque 5 000 participants ont couvert près de 1,4 million de kilomètres sur des trajets de leur choix en l'espace de 24 heures. Les dons recueillis ont totalisé 85 000 francs qui seront remis à la Ligue zurichoise contre le cancer, qui l'affectera à divers projets de lutte contre le cancer du sein.



SEPTEMBRE

SWICA n°1 en matière de satisfaction client et d'image

Que ce soit dans les enquêtes de satisfaction client de comparis.ch, de Bon à Savoir ou d'amPuls (ici, le sondage porte également sur l'image), SWICA a été qualifiée en 2020 aussi de meilleur assureur-maladie en termes de satisfaction clientèle et d'image. SWICA s'en réjouit profondément et y voit la confirmation de la pertinence de son action. De plus, ces distinctions nous incitent très fortement à conserver le leadership.



OCTOBRE

Nominations à la tête du département Informatique et du secteur HR

Fabian Ringwald (à droite), 41 ans, dirige depuis début octobre le département Informatique en tant que CIO tout en occupant parallèlement un siège au comité de direction. Au même moment, Christoph Stäheli, 52 ans, nouveau venu à SWICA, a pris la responsabilité du secteur Human Resources.



NOVEMBRE

Partenariat avec les Journées du digital à Winterthour

La 4^e édition des Journées suisses du digital s'est déroulée du 1^{er} au 3 novembre. Dans plus de 20 lieux du pays, des manifestations ont été organisées sur des thèmes en lien avec le numérique. Winterthour comptait pour la première fois parmi les villes participantes. L'un des thèmes phares était la «Digital Health». Partenaire des Journées du digital à Winterthour, SWICA a évoqué le Digital Patient Journey avec BENEURA, la vaste offre de santé24 et le dispositif de télémédecine TytoHome.



OCTOBRE

Coronavirus: collecte organisée au sein du personnel SWICA

Les collaborateurs de SWICA ont versé 50 000 francs en faveur des victimes de la pandémie de coronavirus. L'entreprise a doublé ce montant, le portant ainsi à 100 000 francs. Sur la base de propositions émises par le personnel, l'argent recueilli est allé à trois projets: «Coronavirus – Aide financière immédiate» de la Croix-Rouge suisse, «Aide d'urgence: pandémie de coronavirus» de l'EPER et «Crise du coronavirus en Suisse» de Caritas Suisse.



NOVEMBRE

Permis de construire pour le nouveau siège principal

En novembre, SWICA a obtenu de la Ville de Winterthour l'autorisation de bâtir son nouveau siège principal dans le quartier de Lind. Les travaux de construction devraient commencer en septembre 2021 à la Römerstrasse. L'entrée dans les nouveaux locaux est prévue à l'automne 2023. Ce projet est la réponse de SWICA au nombre croissant de ses collaborateurs travaillant à Winterthour. Jusqu'à 500 personnes se répartiront les places de travail prévues dans le nouveau siège.



DÉCEMBRE

Quatre semaines de congé paternité dès 2021

A partir du 1^{er} janvier 2021, tout père de famille travaillant chez SWICA bénéficie d'un congé paternité payé de quatre semaines à la naissance de son enfant. Ainsi, parallèlement à l'introduction du droit légal à deux semaines de congé paternité, il jouit désormais de dix jours ouvrables supplémentaires à consacrer au nouveau-né et à sa famille. Ce faisant, SWICA renforce son attrait en tant qu'employeur au niveau de la compatibilité famille-profession.



DÉCEMBRE

845 000 assurés de base à l'orée de la nouvelle année

L'entrée dans 2021 coïncidera pour SWICA avec une croissance réjouissante du nombre de ses assurés de base. Au vu des hausses de prime majoritairement modérées au 1^{er} janvier, les changements d'assurance ont été moindres que les années précédentes. SWICA dénombre en outre une proportion importante de clients de longue date très attachés à la diversité de son offre de modèles d'assurance alternatifs.

Philosophie de SWICA: la personne et sa santé au centre.

Bien plus qu'un simple assureur, nous sommes une organisation de santé. Nous offrons une large couverture d'assurance et visons à ce que nos clients gardent la forme, recouvrent la santé ou parviennent à bien vivre avec une capacité limitée.

SWICA assure les particuliers et les entreprises

SWICA compte au nombre des leaders de l'assurance-maladie et de l'assurance-accidents en Suisse. Elle prend largement en charge les frais de guérison et de perte de gain en cas d'atteinte à la santé. En matière d'assurance de base, les particuliers ont le choix entre le modèle standard défini par la loi et des solutions alternatives, ainsi qu'entre divers types de franchise.

Des assurances complémentaires répondant aux besoins peuvent être ajoutées à l'assurance de base. Dans les assurances hospitalisation aussi, le choix existe entre des variantes de couverture adaptées aux situations de vie. Les entreprises clientes de SWICA peuvent conclure des assurances indemnités journalières, des assurances-accidents ainsi qu'une assurance collective des frais de guérison. Toutes les offres et prestations proposées ont en commun la ferme volonté de SWICA de rechercher des solutions et de fournir des services d'une qualité supérieure à la moyenne.

Rester en bonne santé: nous y incitons

En tant qu'organisation de santé, SWICA place l'individu et non la maladie ou l'accident au centre de ses préoccupations. Notre but est de promouvoir la santé de nos clients, cela parce que la santé passe avant tout. Les primes baissent à mesure que les assurés se montrent responsables. Nous les incitons à veiller à leur forme physique, à l'équilibre de leur alimentation et aux moments de détente. Tous objectifs soutenus par des contributions substantielles de nos assurances complémentaires.

Pionnière dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention, SWICA propose à l'enseigne BENEVITA une application avec un système de bonus basé sur des défis en matière de mouvement, d'alimentation et de détente. Une fois relevés, ils donnent droit à des récompenses sous forme de rabais de prime sur les assurances complémentaires COMPLETEA TOP et HOSPITA, ou d'offres visant la promotion de la santé.

Afin d'inciter les collaborateurs de nos entreprises clientes à une meilleure maîtrise de leur santé, nous prodiguons à ces dernières aide et conseils sur deux plans: l'introduction ou l'optimisation d'une gestion professionnelle de la santé (GSE) en leur sein ainsi que la planification et la mise en œuvre de mesures efficaces de promotion de la santé sur le lieu de travail. Par ailleurs, SWICA propose aux entreprises des contrats collectifs permettant à leurs collaborateurs, au niveau de leur assurance-maladie privée, de bénéficier à des conditions avantageuses du vaste éventail des produits SWICA et de ses services de haute qualité.

Enfin, SWICA exerce aussi une action préventive et de soutien via l'offre de télé-médecine de son service santé24. Ses médecins et autres thérapeutes dispensent des conseils 24 heures sur 24, notamment en matière de check-up. Ces derniers peuvent être effectués dans les Centres de santé Medbase ou les cabinets partenaires de SWICA.

Recouvrer la santé: nous y concourons

Les assurés malades ou accidentés peuvent faire appel à la médecine aussi bien classique que complémentaire. En effet, la philosophie de SWICA a toujours prôné la combinaison de ces deux approches thérapeutiques. Qui est appelé à subir des examens ou interventions à caractère médical doit pouvoir compter sur le fait que le traitement consistera en une prise en charge globale s'inscrivant dans la durée. SWICA est convaincue que les traitements gagnent en qualité lorsque les thérapies prescrites sont coordonnées. L'expérience montre également que cette mesure évite des coûts inutiles (par exemple des examens à double).

Grâce à l'application BENECURA, les assurés peuvent saisir leurs troubles de santé dans un SymptomCheck numérique et recevoir des recommandations sur les dispositions à prendre. Si cette procédure débouche sur une conversation téléphonique avec santé24, le client décide de cas en cas s'il souhaite partager ou non avec ce service les données enregistrées dans SymptomCheck.

Avec santé24, SWICA dispose depuis 2019 d'un centre de télé-médecine propre au bénéfice d'une autorisation de pratique. Cette reconnaissance permet à ses médecins

d'assurer, outre des conseils téléphoniques, des prestations médicales plus étendues s'il s'agit d'un diagnostic susceptible d'être posé par télé-médecine. Les médecins peuvent notamment prescrire des médicaments, délivrer un certificat d'incapacité de travail ou ordonner des analyses de laboratoire et des thérapies.

Les Centres de santé Medbase et les cabinets partenaires constituent un pilier important, du point de vue qualitatif aussi, de l'offre globale de SWICA. Ils garantissent à nos assurés l'accès à un réseau de médecins et thérapeutes qualifiés. Ces centres et cabinets situés au cœur des villes collaborent étroitement avec des médecins de famille et des spécialistes.

Les employés malades ou accidentés des entreprises clientes de SWICA sont suivis de près par un Care Manager jusqu'à leur guérison et leur retour au poste de travail.

Qualité de vie et limites physiques ne sont pas contradictoires

Parfois, les maladies et les accidents entraînent des séquelles irréversibles. Chez ces assurés en particulier, la préoccupation de garder la santé est un objectif de vie. SWICA leur prodigue les conseils nécessaires et les accompagne dans leur parcours médical pour qu'ils puissent conserver un maximum d'autonomie, notamment grâce aux programmes de soins intégrés proposés. SWICA exploite les atouts spécifiques de la télé-médecine, des programmes de coaching en ligne, des pharmacies, des médecins de famille et des spécialistes afin d'assurer un suivi professionnel le plus léger possible. Dans le cas de malades chroniques nécessitant une prise en charge médicale régulière, le sou-

tien parfaitement adapté à leur situation offert par SWICA est d'autant plus important. Ici, SWICA mise toujours plus sur une approche hybride associant judicieusement des entretiens réguliers avec des thérapeutes et le recours à une application spécifique.

Nous créons des conditions propices à la solidarité

En incitant à des comportements responsables, en favorisant la guérison des assurés malades ou accidentés et en aidant les personnes confrontées à des limites à bénéficier de la meilleure qualité de vie possible, SWICA contribue à la solidarité entre malades et bien portants, femmes et hommes, jeunes et moins jeunes.

Dans la gestion de notre entreprise, nous visons la pérennité et la stabilité financière. Notre action est axée sur l'efficacité et l'efficience. Aussi, SWICA réduit au maximum ses coûts administratifs. Elle gère ses placements de capitaux de manière responsable, consent les investissements propres à lui permettre de continuer à s'améliorer, noue des coopérations utiles, numérise au maximum les opérations ne nécessitant pas d'intervention manuelle et, enfin, développe systématiquement le savoir-faire et les compétences de son personnel. De la sorte, SWICA contribue au succès du système suisse de la santé et à la maîtrise de la croissance des coûts afin que la charge que représente les primes n'augmente pas.

Collaborateurs.

SWICA s'est donné pour objectif de renforcer son attrait sur le marché de l'emploi, car seul un personnel de qualité permet de viser la première place en termes de satisfaction client et d'image.

Depuis des années, les meilleures notes sont attribuées à SWICA dans diverses enquêtes d'image et de satisfaction. Sans collaborateurs heureux au travail, compétents et engagés, ce pari serait impossible.

On se tutoie

Chez SWICA, le tutoiement a été généralisé au sein du personnel depuis 2020. Très rapidement, le vouvoiement a semblé appartenir à un passé lointain. L'adoption de la culture du «tu» figurait parmi les projets issus de l'enquête de satisfaction icommit auprès des collaborateurs.

Pour un meilleur équilibre entre travail et vie privée

Un autre projet, porté à son terme durant l'exercice et qui sera mis en œuvre au début 2021, concerne la compatibilité entre profession et famille. Pour ce projet LifeBalance, SWICA collabore avec l'organisation sans

but lucratif profawo, active au niveau suisse. Les collaborateurs peuvent solliciter gratuitement des conseils, des services de médiation et une assistance dans les domaines «care & co» et «kids & co». «care & co» offre une aide concrète aux personnes ne parvenant plus à gérer seules leur quotidien. Un soulagement leur est proposé pour des tâches susceptibles d'être confiées à autrui, tels le nettoyage ou les achats. A l'enseigne de «kids & co», profawo recherche des places de crèche et des nounous pour des solutions à long terme ou en cas d'urgence.

Quatre semaines de congé paternité

Afin d'améliorer la compatibilité entre travail et famille, SWICA a décidé d'accorder dès 2021 quatre semaines de congé payé à tout collaborateur devenu père pour qu'il puisse se vouer plus intensément à son enfant et aux siens.

Le COVID-19 a changé l'environnement de travail

Grâce à des équipes bien rodées, nous sommes demeurés constamment atteignables pour nos clients, et nos réceptions sont restées ouvertes sauf durant le confinement. La grande majorité des collaborateurs ont travaillé en home office, pour la première fois ou dans une proportion encore jamais vécue. Très tôt, une page Intranet propre sur le coronavirus a été créée pour les collaborateurs. Celle-ci proposait des informations, mais aussi des conseils utiles allant du soutien psychologique à des instructions techniques. Des enquêtes régulières ont été menées sur l'état d'esprit des collaborateurs dans la perspective de prendre au besoin des mesures.

Réexamen des valeurs SWICA et de son Code de conduite

Durant l'exercice sous revue, les valeurs fondamentales SWICA en vigueur ont fait l'objet d'une reformulation. Ce travail a débouché sur six valeurs d'entreprise à partir desquelles le Code de conduite a aussi été remanié. Le but visé: faciliter la compréhension des valeurs d'entreprise de SWICA et des règles qui en découlent, mais aussi celle de leur signification concrète pour chaque collaborateur.

Nouveau portrait de l'employeur SWICA sur swica.ch/jobs

Depuis décembre 2020, SWICA dispose d'une présence numérique moderne et plus fraîche en tant qu'employeur. Les nombreuses qualités de l'employeur et l'impressionnante diversité des postes à pourvoir devraient ainsi être plus visibles et faciles d'accès pour les potentiels nouveaux collègues. En plus de vidéos sur les jobs, des photos grand format de collaborateurs donnent un reflet authentique du travail chez SWICA.

En plus de vidéos sur les jobs, des photos grand format de collaborateurs donnent un reflet authentique du travail chez SWICA.

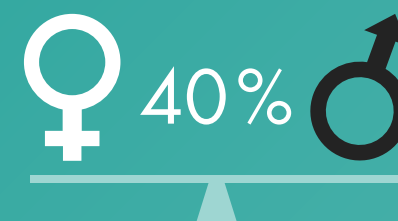
Des équipes panachées

SWICA, l'un des leaders de la formation des apprentis, offre une place d'apprentissage à plus de 50 jeunes. Au terme de leur formation, la plupart d'entre eux restent au service de l'entreprise. Les collaborateurs de longue date, de même que les nouveaux venus âgés de plus de 50 ans sont très appréciés, car SWICA croit à la plus-value des équipes panachées. Aussi, l'entreprise soutient la start-up de Winterthour work50.ch en proposant sur sa plateforme en ligne des emplois à l'intention des cinquantenaires et plus.

Phases Family & Friends lors de nouveaux développements

Les collaborateurs sont invités très tôt à tester des services et produits au cours de leur mise au point. Leurs réactions et propositions d'amélioration sont intégrées progressivement dans les offres avant leur lancement sur le marché. Ce procédé permet d'exploiter le trésor que représente l'expérience des collaborateurs. Par exemple, près de 200 membres du personnel SWICA ont testé le dispositif de télémédecine TytoHome avant que 2 000 exemplaires ne soient remis pour essai à des assurés au cours de la deuxième phase pilote.

Part des femmes parmi les cadres



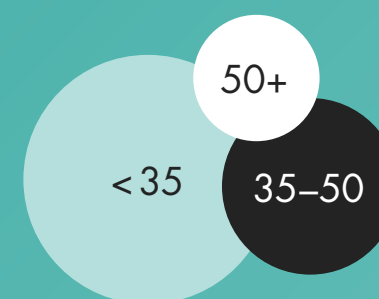
L'égalité des salaires et des chances entre femmes et hommes relève de l'évidence pour SWICA.

Une formation d'avenir



À l'issue de leur formation, 70% des apprentis aspirent à rester chez SWICA et peuvent le faire.

Mix entre les générations



SWICA croit à la plus-value qu'assurent des équipes variées et propose donc un bon mix entre les différents groupes d'âge.

554 francs pour la formation continue externe



SWICA investit dans la formation continue externe 554 francs par an et poste à plein temps.

78% de reprise du travail



À l'issue d'un congé maternité, la plupart des collaboratrices reprennent leur travail chez SWICA.

Congés parentaux



Paiement de l'intégralité du salaire durant les 16 semaines du congé maternité et les quatre semaines du congé paternité.

23% de collaborateurs âgés de plus de 50 ans



Une longue expérience est valorisée chez SWICA.

60 modules de formation spécialisée



La compétence est un maître-mot chez SWICA. Diverses formations continues permettent d'acquérir des connaissances dans le domaine de l'assurance-maladie sociale et privée.

Part des collaborateurs à temps partiel: 35%



Plus d'un tiers des membres du personnel SWICA travaille à temps partiel, notamment pour mieux concilier famille et profession.

Corporate Governance et durabilité.

SWICA se caractérise par une gouvernance d'entreprise axée sur la pérennité et la sauvegarde des intérêts des assurés. Toute personne contractant une assurance de base auprès de SWICA devient automatiquement membre de l'association SWICA Organisation de santé.

Les délégués de l'association SWICA se retrouvent une fois l'an pour leur assemblée. La tâche principale de cet organe est d'élire pour trois ans un groupe de membres du comité de l'association, ce dernier se confondant avec le conseil d'administration de SWICA. Dès leur élection, les membres du comité deviennent les membres désignés du conseil d'administration des sociétés du groupe SWICA. Le conseil d'administration est compétent pour traiter de toutes les affaires non attribuées à l'assemblée des délégués en vertu de la loi ou des statuts. Ainsi, il lui appartient d'arrêter la stratégie du groupe et de veiller à ce que les lignes directrices financières de l'entreprise et les principes en matière de gouvernance

et de compliance soient respectés. Dans le cadre de la mise en œuvre des principes en question, de nouvelles structures et processus ont été définis durant l'exercice écoulé afin d'assurer l'avènement d'une gouvernance d'entreprise moderne (gestion de la compliance, gestion du risque et système de contrôle interne). Les tâches et devoirs du conseil d'administration et du comité de direction sont définis par le règlement d'organisation et de gestion. Le CEO est tenu de présenter régulièrement au conseil d'administration un rapport complet sur toutes les affaires d'importance. Les quatre comités permanents ci-après préparent les décisions du conseil d'administration:

Comité Stratégie et développement du marché (SDM)

Le comité Stratégie et développement du marché suit l'évolution de ce dernier et pilote la stratégie globale. Il évalue les projets, participations et coopérations d'importance primordiale pour le développement stratégique futur. En outre, le SDM assure la gestion des affaires publiques, contrôle que les activités du comité de direction soient conformes avec la stratégie d'entreprise et débat à propos du développement de cette dernière. Ses appréciations et recommandations sont soumises au conseil d'administration qui arrête les décisions stratégiques. Le SDM se compose d'Adrian Bult (présidence), ainsi que de Carlo Conti (président du CA) et Ruth Fleisch-Silvestri (vice-présidente du CA).

Comité de contrôle de gestion, de placement et d'assurance (CCGPA)

Ce comité surveille la tenue de la comptabilité, la gestion des placements et les lignes directrices en matière d'assurance. Ces dernières englobent la gestion du risque, y compris le système de contrôle interne (SCI), le domaine Legal & Compliance ainsi que la révision interne et externe. Ce comité est formé de Martin Frei (présidence) et de Martin Wenk.

Comité nominations et rémunérations (CNR)

Le CNR prépare à l'intention du conseil d'administration les dossiers relatifs à la nomination des membres du conseil d'administration, du CEO et des membres du comité de direction. Sur proposition du CEO, il nomme les directeurs régionaux, le secrétaire général, le responsable des ressources humaines ainsi que, sur proposition du

CCGPA, le Chief Risk Officer, le Chief Compliance Officer, le responsable de la révision interne et l'actuaire responsable. En outre, le CNR est chargé de procéder à une première analyse des dossiers de politique du personnel, cela à l'intention du conseil d'administration. Chaque année, il soumet à ce dernier une proposition concernant les honoraires à verser à ses membres et la rémunération des membres du comité de direction. Siègent dans ce comité Carlo Conti (présidence, président du CA), Casimir Platzer et Martin Frei.

Comité de gestion des prestations assurées (CGP)

Le comité de gestion des prestations assurées suit ce domaine sous les angles tant de l'évolution des coûts que de l'organisation des prestations, cela en se focalisant sur les conditions-cadres stratégiques. Dans ce contexte, il prend en considération les répercussions des évolutions observées sur le marché des fournisseurs de prestations ainsi qu'au niveau des développements politiques et juridiques en la matière. Siègent au sein du comité CGP Hans-Ulrich Vollenweider (présidence), Ruth Fleisch-Silvestri (vice-présidente du CA) et Carlo Conti (président du CA).

Révision interne

Les contrôles portant sur la gestion du risque effectués par la révision interne visent à améliorer les processus de gestion et à créer une plus-value. Placée sous l'autorité du CCGPA, la révision interne assure une information indépendante du conseil d'administration.

Actuaire responsable

SWICA a délégué à une personne extérieure la fonction d'actuaire responsable. La personne en charge de cette mission est Sabine Betz, collaboratrice d'Ernst & Young AG à Zurich. Les tâches de l'actuaire responsable sont définies par l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers applicable aux compagnies d'assurance privées. Parmi celles-ci figurent l'appréciation de la situation financière actuelle de l'entreprise et le signalement des évolutions actuarielles susceptibles de l'influencer.

Système de contrôle interne (SCI)

SWICA dispose d'un SCI satisfaisant en permanence aux exigences du Code des obligations (CO) et de la loi sur la surveillance des assurances (LSA). Il fait l'objet d'une supervision continue. Au travers de cet organisme, SWICA vise à coordonner systématiquement à l'échelle du groupe les contrôles internes existants et à en consigner les résultats par écrit.

Code de conduite

Le Code de conduite a été élaboré afin de sensibiliser tous les collaborateurs aux normes légales auxquelles ils sont soumis et de les enjoindre à faire montre d'éthique et de transparence. Il doit également servir de repère sûr dans les décisions à prendre et activités à mener au quotidien, cela afin de promouvoir la confiance placée en SWICA et de protéger sa bonne réputation. SWICA dispose d'un service Codex indépendant appelé à recueillir le signalement d'éventuelles irrégularités.

Conseil d'administration et comité de direction

Hans-Jürg Bernet a quitté pour raison d'âge le conseil d'administration où il a siégé de 2009 à mi-2020. Grâce à son esprit perspicace et à ses hautes compétences professionnelles, il a contribué très fortement à l'expansion et au succès de SWICA. Fabian Ringwald a remplacé Martin Wettstein en tant que responsable IT et membre du comité de direction.

Rémunération des membres du conseil d'administration et du comité de direction

Le total des honoraires versés aux membres du conseil d'administration (huit personnes) a atteint globalement 809 750 francs. Son président a reçu la somme la plus importante, soit 201 100 francs. Les rémunérations en espèces des membres du comité de direction (six personnes) ont atteint globalement 2 542 815 francs, y compris les parts variables. Les cotisations de prévoyance des membres du comité de direction représentent 520 137 francs. La rémunération en espèces la plus élevée, éléments variables compris, soit 532 025 francs, auxquels s'ajoutent 151 195 francs de cotisations de prévoyance, est allée au CEO. Les honoraires touchés par les collaborateurs appelés à exercer des mandats pour le compte de SWICA au sein de conseils d'administration d'autres sociétés ont été entièrement reversés à l'entreprise.

La durabilité en tant que valeur première

Dans la gestion de l'entreprise, nous visons sa pérennité et sa stabilité financière, considérant la durabilité comme la condition fondamentale à remplir pour atteindre nos objectifs. Jamais, la pure optimisation du profit n'a primé, mais plutôt le principe selon lequel il appartient à SWICA de mener une action résolument axée sur des solutions et sur l'offre de services d'une qualité supérieure à la moyenne.

Abaisser les coûts individuels de la santé

En matière de réduction des dépenses individuelles de santé, les assurés SWICA disposent de multiples possibilités que la plupart d'entre eux ne manquent pas d'exploiter. Ainsi, les clients en forme qui n'ont pas à solliciter des prestations en raison d'atteintes à leur santé peuvent profiter d'un vaste éventail d'offres à l'impact positif sur leur budget. En font partie les nombreux modèles d'assurance alternatifs, l'utilisation du portail clients mySWICA et la participation au système de bonus BENEVITA. S'y ajoute la prise en charge par SWICA, dans le cadre de ses assurances complémentaires, de certaines dépenses engagées annuellement par ses assurés pour promouvoir et protéger leur santé. Une participation très généreuse comparativement aux autres assurances-maladie.

Pour les clients devant solliciter sporadiquement, souvent ou durablement des prestations, il existe aussi de multiples offres à la fois utiles et propres à limiter leurs dépenses de santé. Ils peuvent, par exemple, faire usage gratuitement des services de télémédecine de santé²⁴ et de l'application BENECURA. Dans les cas d'atteintes

graves, les assurés ont droit à une deuxième opinion médicale et au soutien du Care Management. Sont également proposés divers programmes d'accompagnement en cas de maladies chroniques.

Parallèlement à ces offres spécifiques à l'intention de sa clientèle, SWICA entreprend en son sein d'autres mesures pour abaisser les coûts de la santé. Parmi celles-ci figurent un contrôle à vaste échelle des factures, une lutte systématique menée contre les fraudes à l'assurance et la tenue de pourparlers périodiques avec les fournisseurs de prestations sur les tarifs, les modèles de collaboration innovants et la fixation d'objectifs qualitatifs.

Mesures destinées au personnel

Les collaborateurs constituent la principale ressource de SWICA, leur satisfaction conditionnant directement celle de ses clients. C'est pourquoi, parallèlement aux enquêtes de satisfaction client, nous sondons aussi régulièrement la satisfaction des collaborateurs. Des mesures sont déduites des résultats enregistrés, puis mises en œuvre.

Notre personnel bénéficie d'une convention collective de travail conclue entre SWICA et la Société suisse des employés de commerce (SEC) qui prévoit notamment un congé de maternité payé de 16 semaines. Dès 2021, un congé de paternité payé de quatre semaines sera accordé.

L'égalité des chances et des salaires entre femmes et hommes relève de l'évidence. De même, SWICA engage régulièrement des collaborateurs âgés de plus de 50 ans. Elle soutient le portail d'offres d'emplois en ligne work50.ch.

Tous les collaborateurs peuvent profiter de la gestion de la santé en entreprise (GSE), notamment des prestations gratuites offertes dans les domaines de la prévention et du sport. Bénéficiant aussi de conseils en matière d'ergonomie, ils disposent de tables de travail à hauteur réglable. Depuis 2009, SWICA a droit au label Friendly Work Space. En outre, les collaborateurs ont accès à un organisme externe de conseil en matière sociale apte à traiter un vaste éventail de questions, notamment d'ordre juridique. Il œuvre parallèlement aux services traditionnels de l'entreprise en charge de cette tâche. Enfin, dès 2021, tous les collaborateurs bénéficieront du soutien et de services gratuits de profawo Suisse pour la prise en charge d'enfants et de proches.

SWICA, qui compte parmi les leaders de la formation des apprentis, offre une place d'apprentissage à plus de 50 jeunes. Une riche palette de cours permet au personnel de continuer à se former également après l'entrée en service.

Code de conduite et plateforme de signalement

Un Code de conduite fixe le cadre de l'action de SWICA en tant qu'entreprise responsable. Il énonce les valeurs d'entreprise devant imprégner la façon de se présenter et de se comporter face à autrui, en particulier aux groupes cibles. Toutes attitudes propres à susciter la confiance des clients.

Les collaborateurs peuvent signaler sur une plateforme indépendante, au besoin de manière anonyme, les irrégularités et éventuelles infractions au Code de conduite constituant aussi une violation du droit en vigueur ou de directives et processus internes.

Stratégie de placement et gestion immobilière durables

Le principe de la durabilité est ancré dans le règlement de placement en tant que volet de la stratégie applicable en la matière. Il découle des directives de la SVVK-ASIR.

SWICA investit une partie de sa fortune de placement dans des immeubles dont certains abritent des sites de l'entreprise. S'agissant d'immeubles érigés par SWICA, on veille à ce qu'ils soient reliés aux réseaux de chauffage à distance existants et équipés d'installations photovoltaïques. A Winterthour, SWICA participe au projet de société à 2000 watts de la Lokstadt dans le cadre des futures constructions «Bigboy» et «Elefant». Pour son nouveau siège principal à Winterthour qui devrait être opérationnel en 2023, SWICA vise la neutralité CO₂.

Les divers sites de SWICA utilisent du courant écologique partout où ce type d'énergie est disponible. Dans ceux nouvellement installés, les systèmes de chauffage choisis fonctionnent si possible sans combustible fossile. Tous les bâtiments occupés par SWICA sont très bien reliés aux transports publics. L'ensemble du mobilier est de fabrication suisse. Et lorsque celui-ci doit être remplacé, l'ancien matériel est vendu à bas prix au personnel. Il en va de même lors du changement d'équipements informatiques. Il n'existe plus aucune imprimante individuelle dans les locaux de SWICA. Tous les sites ayant fait l'objet de transformations ou construits à neuf sont systématiquement dotés d'une station de recyclage. L'impression d'informations sur papier est évitée au maximum, mais si elle s'impose, elle a lieu exclusivement en Suisse.

Sponsoring dans le domaine de la santé et à l'échelon local

SWICA pratique également le sponsoring, mais à petite échelle. Parmi ses engagements de longue date figurent la campagne pour l'allaitement et le Pink Ribbon Charity Walk dont les bénéficiaires vont à la Ligue zurichoise contre le cancer. A Winterthour, lieu du siège principal, SWICA soutient plusieurs initiatives sous la forme d'aides financières relativement limitées. A noter que le sponsoring social de SWICA est toujours en lien étroit avec ses activités-clés.

Collecte de fonds en période de coronavirus

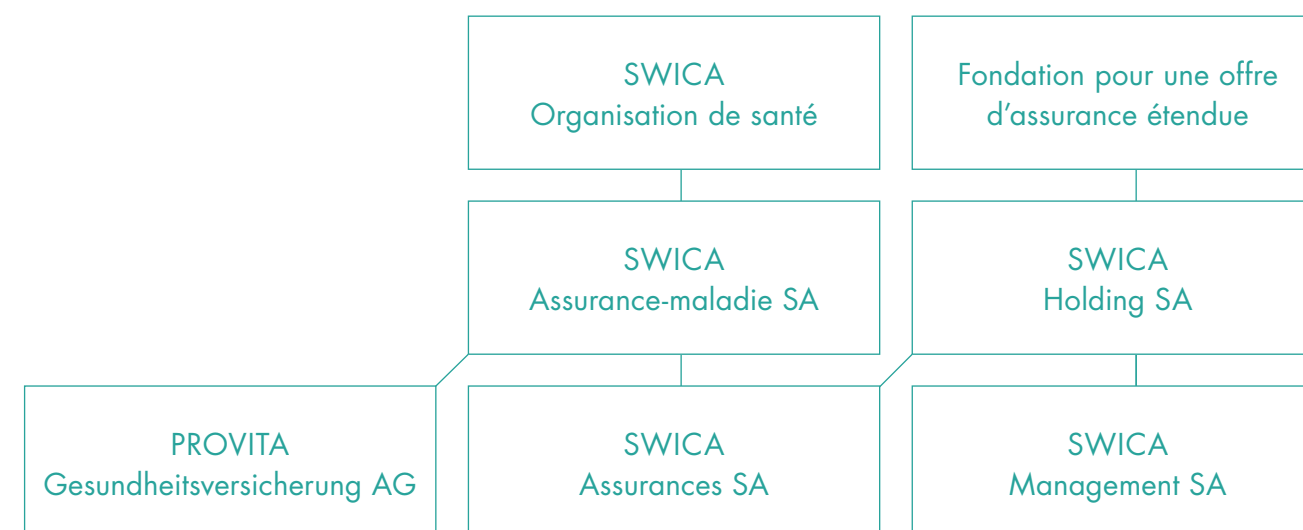
Les collaborateurs SWICA ont versé 50 000 francs en faveur des victimes de la pandémie de coronavirus. SWICA a doublé ce montant, le portant ainsi à 100 000 francs. Sur la base de propositions émises par le personnel, l'argent réuni a été attribué à trois projets:

«Coronavirus – Aide financière immédiate» de la Croix-Rouge suisse, «Aide d'urgence: pandémie de coronavirus» de l'EPER et «Crise du coronavirus en Suisse» de Caritas Suisse.

Soutien à la restauration et au commerce local

Au vu de la situation sur le front du coronavirus, SWICA a décidé après mûre réflexion de renoncer aux fêtes de fin d'année 2020, tant au niveau de la Direction générale qu'à celui des régions. Afin de soutenir la restauration, le personnel des organisations externes a reçu en lieu et place des bons à faire valoir dans un restaurant. Les collaborateurs de la Direction générale ont eu droit à un cadeau confectionné dans les ateliers de la Brühlgut Stiftung, une institution pour personnes handicapées, ainsi qu'à des bons d'achat échangeables dans les commerces de la Junge Altstadt Winterthur.

Structure organisationnelle



Conseil d'administration.

	mandat depuis	jusqu'en
Carlo Conti président, docteur en droit	2015	2023
Ruth Fleisch-Silvestri vice-présidente, docteur en médecine	2015	2021
Adrian Bult licencié en économie HSG	2013	2023
Martin Frei économiste HES, expert-comptable diplômé	2013	2023
Hans-Ulrich Vollenweider docteur en économie HSG	2013	2021
Casimir Platzer hôtelier diplômé EHL	2015	2022
Martin Wenk licencié en droit	2017	2022
Hans-Jürg Bernet* docteur en économie HSG	2009	2020 * jusqu'au 6 juin 2020



Carlo Conti



Ruth Fleisch-Silvestri



Martin Wenk



Adrian Bult



Martin Frei



Hans-Ulrich Vollenweider



Casimir Platzer

Membres du comité de direction.

	né en	depuis
Reto Dahinden CEO, docteur en économie HSG	1964	2012
Norbert Reisinger responsable département Finances et Controlling, master en économie HSG	1962	1999
Andreas Koller responsable département Technique d'assurance, économiste HWV	1972	2006
Walter Lutz responsable département Marché, expert en assurances sociales et assurances-maladie	1960	2010
Daniel Rochat responsable département Prestations, EMBA FHO	1971	2014
Fabian Ringwald responsable département Informatique, master en informatique, MBA/EMBA	1979	2020



Reto Dahinden



Andreas Koller



Walter Lutz



Norbert Reisinger



Fabian Ringwald



Daniel Rochat

Un résultat réjouissant.

Après une chute en début de pandémie, les marchés des capitaux se sont redressés étonnamment vite. Aussi, les revenus des placements ont contribué fortement au solide résultat d'entreprise. Le ratio combiné pour l'ensemble de l'entreprise est de 99,1 %.

Durant l'année sous revue, les recettes de primes ont atteint 4,967 mia de francs, tandis que les prestations d'assurance nettes ont totalisé 4,216 mia de francs. Les activités d'assurance ont débouché sur un résultat technique de 44,1 mio de francs. Quant au résultat d'entreprise, qui s'est élevé à 137,9 mio de francs, il porte profondément la marque de l'année boursière 2020, certes très volatile mais finalement propice avec un rendement net des capitaux placés de 4,2 %.

Un résultat robuste dans tous les segments

Les résultats techniques des trois segments de l'assurance sont inférieurs à ceux de l'exercice précédent mais restent dans le vert.

S'agissant de l'assurance-maladie LAMal – qui en tant qu'assurance sociale ne vise pas un bénéfice – l'augmentation très mesurée des primes au 1^{er} janvier 2020 a eu pour effet que celles-ci n'ont pas réussi à suivre totalement l'évolution des coûts des prestations. Le ratio combiné dans le domaine LAMal est passé de ce fait à 99,2 %.

Dans le segment de l'assurance-maladie régie par la LCA, qui englobe les assurances complémentaires et l'assurance indemnités journalières maladie, la croissance des primes comparativement à celle des prestations a été légèrement inférieure à la moyenne. Il en est résulté un ratio combiné de 99,0 %.

Quant à l'assurance-accidents qui, du fait de gains ou de pertes de liquidation, se caractérise généralement par une plus grande volatilité que les autres segments, elle présente un ratio combiné de 99,2 %, soit sensiblement supérieur à celui de 2019.

Coûts des prestations en légère hausse

La pandémie de coronavirus a engendré une grande insécurité chez les prestataires de soins et les patients ainsi que des turbulences dans l'évolution des prestations. Les opérations repoussées durant le confinement ont donné lieu pour certaines à un rattrapage. A noter aussi qu'elles ont été compensées en partie par des prestations liées au COVID-19. Globalement, on observe une hausse légère des coûts des prestations.

Adaptation des provisions aux risques accrus des marchés des capitaux

La valeur des placements de capitaux a augmenté, atteignant près de 4 mia de francs. Dès lors, la Value-at-Risk (VaR), soit le potentiel de pertes estimé, s'est inscrite en hausse. Cet indicateur permet de calculer la provision pour risques liés aux placements destinée à amortir des corrections importantes de cours. Les provisions ont dès lors été relevées à 576,3 mio de francs.

Les fonds propres ont crû de 14,3 % pour atteindre 1 101,9 mio de francs. Les finances de SWICA reposent sur des bases solides et satisfont à toutes les exigences de l'autorité de surveillance en matière de solvabilité.

Principaux indicateurs de l'exercice.

Compte de résultat

Montants en milliers de francs	2020	2019	Variation	en %
Primes	4 966 815	4 860 314	106 501	2,2
Prestations d'assurance nettes	4 216 452	4 123 611	92 841	2,3
Produit des placements de capitaux net	155 237	200 996	-45 759	-22,8
Résultat annuel consolidé	137 872	123 404	14 468	11,7

Compte de résultat détaillé, voir p. 36

Bilan

Montants en milliers de francs	2020	2019	Variation	en %
Somme du bilan	4 647 668	4 282 948	364 720	8,5
Placements	3 996 407	3 723 546	272 861	7,3
Provisions	2 904 250	2 718 334	185 916	6,8
Réserves/fonds propres	1 101 902	964 362	137 540	14,3

Bilan détaillé, voir p. 46

Statistiques

	2020	2019	Variation	en %
Nombre d'assurés	1 529 128	1 524 808	4 320	0,3
Nombre de collaborateurs (ETP)	1 725	1 668	57	3,4

Statistiques détaillées, voir p. 62

Bilan combiné/consolidé

Montants en milliers de francs	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
ACTIFS			
Placements de capitaux	4	3 996 407	3 723 546
Immobilisations incorporelles	5	444	807
Immobilisations corporelles	6	28 805	25 746
Comptes de régularisation actifs	7	106 620	115 926
Créances	8	259 765	253 033
Liquidités		255 628	163 888
Total de l'actif		4 647 668	4 282 948
PASSIFS			
Capital de l'entité		5 200	5 200
Réserves provenant de primes		22 129	22 129
Réserves provenant de bénéfices		937 885	814 481
Résultat consolidé		137 872	123 404
Participations minoritaires au capital		-1 185	-852
Fonds propres		1 101 902	964 362
Provisions techniques pour propre compte	9	2 327 560	2 171 675
Provisions non techniques	10	359	0
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	11	576 331	546 659
Comptes de régularisation passifs	12	204 500	219 580
Impôts différés passifs		22 224	20 987
Dettes	13	414 793	359 685
Capitaux étrangers		3 545 766	3 318 585
Total du passif		4 647 668	4 282 948

Compte de résultat combiné/consolidé

Montants en milliers de francs	Annexe	2020	2019
Primes acquises pour propre compte	14	4 966 815	4 860 314
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	15	-4 216 452	-4 123 611
Compensation des risques entre assureurs		-191 689	-218 316
Participation des assurés aux excédents		-71 264	-35 993
Charges d'exploitation pour propre compte	16	-448 814	-402 820
Autre résultat d'exploitation	17	5 457	-1 763
Résultat technique d'assurance		44 053	77 811
Produits des placements de capitaux	18	349 446	294 324
Produits des participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	18	6 610	1 741
Charges des placements de capitaux	18	-200 819	-95 069
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	11, 18	-29 672	-113 992
Résultat des placements de capitaux		125 565	87 004
Résultat d'exploitation		169 618	164 815
Résultat exceptionnel	19	-6 700	532
Résultat consolidé avant impôts		162 918	165 347
Impôts sur les bénéfices	20	-25 378	-42 480
Participations minoritaires au résultat		333	537
Résultat consolidé		137 872	123 404

Tableau de flux de trésorerie combiné/consolidé

Montants en milliers de francs	Annexe	2020	2019
Résultat consolidé		137 872	123 404
Réévaluations de capitaux placés	4	-51 646	-104 798
Réévaluations de participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	4	0	-1 741
Amortissements d'immobilisations incorporelles	5	1 483	1 862
Amortissements d'immobilisations corporelles	6	5 632	5 150
Amortissements de créances	8	16 139	9 734
Variation des provisions techniques pour propre compte	9, 15.1	155 885	156 886
Variation des provisions non techniques	10	359	0
Augmentation des provisions pour risques liés aux placements de capitaux (nette)	11, 18	29 672	113 992
Amortissements récupérés sur des cessions d'immobilisations incorporelles	5	0	-67
Amortissements récupérés sur des cessions d'immobilisations corporelles	6	-38	-143
Variation des créances	8	-22 871	-36 812
Variation des comptes de régularisation actifs	7	9 306	-25 481
Variation des dettes	13	55 108	36 317
Variation des comptes de régularisation passifs	12	-15 080	2 818
Variation des impôts différés passifs sur les bénéfices		1 237	5 062
Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation		323 059	286 181
Investissements dans les placements de capitaux	4	-1 213 687	-1 928 088
Désinvestissements dans les placements de capitaux	4	992 472	1 246 172
Investissements dans des immobilisations incorporelles	5	-1 119	-1 177
Investissements dans des immobilisations corporelles	6	-8 765	-8 233
Désinvestissements dans des immobilisations corporelles	6	113	224
Flux de trésorerie de l'activité d'investissement		-230 986	-691 034
Modification du périmètre de consolidation		0	-8 885
Variation des participations minoritaires		-333	-537
Flux de trésorerie de l'activité de financement		-333	-9 421
Flux de trésorerie net total		91 740	-414 273
Etat initial des liquidités au 01.01		163 888	578 161
Etat final des liquidités au 31.12		255 628	163 888
Variation des liquidités		91 740	-414 273

Fonds propres combinés/consolidés

Montants en milliers de francs	Capital de l'entité	Réserves de réévaluation	Réserves de capital	Réserves provenant de bénéfices	Résultat consolidé	Participations minoritaires au capital	Total
Fonds propres au 01.01.2019	5 200	0	24 724	733 944	86 512	0	850 380
Distribution des résultats 2018				86 512	-86 512		0
Résultat consolidé					123 404	-537	122 867
Modification du périmètre de consolidation			-2 595	-5 975		-315	-8 885
Fonds propres au 31.12.2019	5 200	0	22 129	814 481	123 404	-852	964 362
Distribution des résultats 2019				123 404	-123 404		0
Résultat consolidé					137 872	-333	137 540
Fonds propres au 31.12.2020	5 200	0	22 129	937 885	137 872	-1 184	1 101 902

Capital de l'entité

Le capital de l'entité est composé du capital-actions de SWICA Assurance-maladie SA de KCHF 200, divisé en 200 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 000.-, et du capital-actions de SWICA Holding SA de KCHF 5 000, divisé en 5 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 000.-.

Goodwill dans les fonds propres

Du fait de l'acquisition d'assurance AG, un goodwill de KCHF 2 595 a été comptabilisé dans les fonds propres au cours de l'exercice 2019. L'amortissement annuel de cette somme sur cinq ans devrait s'élever à KCHF 519.

Compte de résultat combiné/consolidé par segment 2020

Montants en milliers de francs	LAMal 2020	LCA 2020	Accident 2020	Autres 2020	Eliminations 2020	Total 2020
Primes acquises pour propre compte	3 077 201	1 657 565	238 675	0	-6 625	4 966 815
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	-2 725 091	-1 325 032	-185 391	0	19 062	-4 216 452
Compensation des risques entre assureurs	-187 287	-4 403	0	0	0	-191 689
Participation des assurés aux excédents	-257	-67 893	-3 114	0	0	-71 264
Charges d'exploitation pour propre compte	-138 554	-243 916	-54 500	-15 272	3 428	-448 814
Autre résultat d'exploitation	-676	-557	6 280	16 276	-15 866	5 457
Résultat technique d'assurance	25 337	15 762	1 951	1 004	0	44 053
Produits des placements de capitaux et des participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	78 770	158 825	111 721	12 199	-5 458	356 056
Charges des placements de capitaux	-29 319	-101 393	-69 549	-1 143	584	-200 819
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-20 837	-11 009	2 174	0	0	-29 672
Résultat des placements de capitaux	28 615	46 423	44 346	11 055	-4 874	125 565
Résultat d'exploitation	53 951	62 185	46 297	12 059	-4 874	169 618
Résultat hors exploitation	0	23	-23	0	0	0
Résultat exceptionnel	-2 961	-3 002	-726	-11	0	-6 700
Résultat consolidé avant impôts	50 990	59 206	45 548	12 048	-4 874	162 918
Impôts sur les bénéfices	0	-13 919	-11 060	-399	0	-25 378
Participations minoritaires au résultat	0	0	0	333	0	333
Résultat consolidé	50 990	45 287	34 488	11 981	-4 874	137 872

Compte de résultat combiné/consolidé par segment 2019

Montants en milliers de francs	LAMal 2019	LCA 2019	Accident 2019	Autres 2019	Eliminations 2019	Total 2019
Primes acquises pour propre compte	3 022 838	1 601 017	241 367	0	-4 908	4 860 314
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	-2 648 232	-1 320 093	-172 626	0	17 339	-4 123 611
Compensation des risques entre assureurs	-214 667	-3 649	0	0	0	-218 316
Participation des assurés aux excédents	-185	-34 486	-1 322	0	0	-35 993
Charges d'exploitation pour propre compte	-127 101	-211 824	-52 004	-12 657	766	-402 820
Autre résultat d'exploitation	-867	-689	-428	13 417	-13 197	-1 763
Résultat technique d'assurance	31 786	30 277	14 988	760	0	77 811
Produits des placements de capitaux et des participations évalués selon la méthode de mise en équivalence	83 489	129 068	81 310	1 469	729	296 065
Charges des placements de capitaux	-26 069	-45 032	-23 908	-1 344	1 284	-95 069
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-25 481	-61 016	-27 494	0	0	-113 992
Résultat des placements de capitaux	31 939	23 020	29 907	125	2 013	87 004
Résultat d'exploitation	63 725	53 297	44 895	885	2 013	164 815
Résultat hors exploitation	0	-257	257	0	0	0
Résultat exceptionnel	-1 396	-3 271	-781	5 981	0	532
Résultat consolidé avant impôts	62 329	49 768	44 371	6 866	2 013	165 347
Impôts sur les bénéfices	0	-25 811	-14 957	-1 711	0	-42 480
Participations minoritaires au résultat	0	0	0	537	0	537
Résultat consolidé	62 329	23 957	29 414	5 691	2 013	123 404

Annexe aux comptes annuels combinés/consolidés

1. Principes d'établissement des comptes

Les comptes annuels combinés/consolidés 2020 ont été établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Ils reflètent fidèlement la fortune de SWICA ainsi que sa situation financière et ses résultats (True and Fair View). Les normes Swiss GAAP RPC forment un tout. Dès lors, les recommandations formulées doivent être respectées dans leur ensemble.

La norme Swiss GAAP RPC 41 régissant les clôtures individuelles des assureurs-maladie LAMal est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012. Le groupe SWICA l'applique parallèlement à la norme Swiss GAAP RPC 30 (consolidation), cela depuis l'exercice 2016. L'assujettissement aux Swiss GAAP RPC est un choix volontaire. Les comptes annuels sont établis en fonction d'une présomption de poursuite de l'activité de l'entreprise.

2. Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les comptes annuels combinés/consolidés englobent la totalité des entreprises contrôlées directement ou indirectement par le groupe SWICA. Par contrôle, on entend la possibilité d'exercer une influence déterminante sur la marche d'une entreprise des points de vue financier et opérationnel. Ainsi en va-t-il normalement lorsque le groupe SWICA détient directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote au sein d'une société. Toutes les participations à partir de 20% sont mentionnées ci-après.

Société	Participation	Méthode de consolidation	Cap.-act. en CHF
SWICA Holding SA, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	5 000 000
SWICA Assurance-maladie SA, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	200 000
SWICA Assurances SA, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	20 000 000
SWICA Management SA, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	100 000
PRIMA Krankenversicherung AG, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	100 000
PROVITA Gesundheitsversicherung AG, Winterthour	100%	Intégralement consolidée	100 000
esurance AG, Zurich	57,2%	Intégralement consolidée	100 000

Les comptes consolidés consistent en une combinaison des deux sociétés mères SWICA Holding SA et SWICA Assurance-maladie SA.

Méthode de consolidation

Les actifs et passifs ainsi que les charges et produits des sociétés consolidées sont intégralement pris en compte. La consolidation du capital a lieu conformément à la méthode de l'acquisition.

Les actifs et fonds étrangers de sociétés rachetées font l'objet d'une nouvelle évaluation à la date de l'acquisition. Elle est effectuée conformément aux principes du groupe SWICA. L'écart entre coût d'acquisition de la participation (goodwill) et fonds propres résultant de cette opération est imputé aux réserves du capital propre du groupe.

S'agissant des participations incluant de 20 à 50 % des droits de vote, le résultat et les fonds propres sont calculés au prorata et portés au bilan selon la méthode de mise en équivalence. Ils figurent dans les placements de capitaux. La part proportionnelle au résultat ainsi que la part proportionnelle au capital propre sont reprises en tant que valeur comptable des participations (non consolidées). Les participations inférieures à 20 % des droits de vote sont inscrites au bilan à la valeur de leur acquisition en tant que capitaux placés.

Date de la consolidation

La date de clôture des exercices financiers de toutes les sociétés entrant dans les comptes annuels combinés/consolidés est fixée au 31 décembre 2020.

Modification du périmètre de consolidation

Durant l'année sous revue, une participation supérieure à 30 % au sein de Centres de santé santemed SA à Winterthour a été vendue.

Relations internes au groupe

Toutes les relations d'affaires entre les sociétés du groupe sont éliminées dans le bilan et le compte de résultat.

3. Principes d'évaluation

L'évaluation des actifs et des passifs a lieu sur la base des critères uniformes mentionnés ci-après. Le principe fondamental de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs est appliqué.

Monnaies étrangères

Sur le plan opérationnel, aucune société de SWICA ne gère de comptes libellés en monnaies étrangères. En d'autres termes, toute transaction en monnaie étrangère est débitée ou créditée au cours du jour en CHF.

Dans les cas de placements de capitaux, la conversion des postes en monnaies étrangères s'effectue au cours en vigueur au 31 décembre.

Placements de capitaux

BIENS-FONDS ET BÂTIMENTS

Ce poste englobe aussi bien des immeubles de rapport que des bâtiments utilisés par SWICA. Leur valorisation est effectuée chaque année conformément à la méthode du «discounted cash flow» (DCF). Le taux d'actualisation varie en fonction de l'emplacement et de l'affectation des différents immeubles.

Les nouvelles acquisitions de SWICA ou les projets immobiliers qu'elle entreprend elle-même sont portés au bilan à leur prix d'achat ou de réalisation. La valorisation selon la méthode DCF intervient après leur occupation ou location intégrale, soit, normalement, environ un an après la première location.

PLACEMENTS DE CAPITAUX À REVENU FIXE

L'évaluation a lieu à la valeur du marché sauf s'il s'agit de placements de capitaux à revenu fixe libellés en CHF avec échéance finale, lesquels sont estimés selon l'«amortized cost method» (ACM).

Dans le cas des placements évalués conformément à l'ACM, tous les titres sont soumis régulièrement à des tests individuels de dépréciation. Le but est de contrôler les écarts en pour cent et en chiffres absolus par rapport à la valeur du marché. Lors de fluctuations importantes, les titres concernés sont évalués sur la base de la valeur de marché.

ACTIONS ET PLACEMENTS ANALOGUES

L'évaluation est effectuée à la valeur actuelle. A défaut de valeur de marché, les titres figurent au bilan à la valeur d'acquisition après déduction d'éventuelles pertes de valeur.

PLACEMENTS COLLECTIFS (FONDS)

Ce poste rassemble principalement les catégories de fonds suivants: actions suisses, actions étrangères, obligations, monnaies étrangères et immeubles. Leur évaluation a lieu à la valeur du marché.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les produits dérivés servent à couvrir les fluctuations de cours. Ils sont évalués à la valeur de marché. Les fluctuations positives et négatives de cette dernière sont comptabilisées, de même que la valeur nette de marché de tous les produits dérivés.

PARTICIPATIONS

Ce poste regroupe des participations avec un taux de participation inférieur à 20 %, portées au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires.

EMPRUNTS ET HYPOTHÈQUES

Les emprunts et hypothèques sont portés au bilan à la valeur nominale après déduction d'éventuelles corrections de valeur.

Immobilisations incorporelles

Les investissements dans des immobilisations incorporelles sont portés à l'actif à la valeur d'acquisition. Ils sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation, laquelle est de trois ans.

Immobilisations corporelles

Les investissements dans les immobilisations corporelles sont portés à l'actif à la valeur d'acquisition. Ils sont amortis de manière linéaire sur leurs durées respectives d'utilisation, lesquelles sont fixées comme suit:

Biens meubles et équipements	8 ans
Matériel informatique	3 ans
Véhicules	3 ans
Aménagements locatifs	10 ans

Créances

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. S'agissant des créances contre des preneurs d'assurance, elles donnent lieu aux corrections de valeur jugées économiquement nécessaires au regard de l'expérience.

Provisions techniques pour propre compte

Le poste des provisions techniques pour propre compte inclut celles constituées pour les reports de primes, les sinistres et prestations, les coûts de traitement des sinistres, le vieillissement, les capitaux de couverture des rentes et les participations aux excédents. S'y ajoutent encore les autres provisions techniques et les provisions techniques pour fluctuations et de sécurité.

Reports de primes

Les reports de primes ne concernent que les produits de niche que sont l'assurance voyage et l'assurance par convention. Pour tous les autres produits d'assurance, les périodes d'assurance correspondent à l'année civile.

Provisions pour les sinistres et prestations

Les provisions pour les prestations d'assurance se rapportent à des sinistres déjà survenus, mais qui n'ont pas encore été déclarés ou remboursés. Le calcul des prestations prévisibles est établi selon des méthodes reconnues par l'autorité de surveillance (méthode chain ladder par exemple).

Provisions pour coûts de traitement des sinistres

Les provisions pour coûts de traitement des sinistres couvrent les frais administratifs relatifs à l'établissement de prestations d'assurance non encore fixées à la date de clôture du bilan.

Provisions de vieillissement

Les provisions de vieillissement font l'objet d'un examen annuel du risque au sens de la meilleure estimation possible (best estimate) qui résulte de la structure des âges. Les calculs déterminent d'éventuels découverts à long terme. La constitution et la dissolution de ces provisions de vieillissement ont lieu automatiquement lors de chaque nouvelle estimation.

Provisions pour capitaux de couverture des rentes

Les capitaux de couverture des rentes sont calculés selon les normes comptables énoncées à l'art. 108 OLAA. La rente sans allocation de renchérissement sert de base de calcul.

Provisions pour participations aux excédents

Ces provisions correspondent aux participations à des excédents à rembourser pour une période de calcul donnée.

Autres provisions techniques

Sous ce poste sont rassemblées les provisions destinées à garantir le financement d'allocations de renchérissement à long terme. Il comprend également les provisions devant couvrir les risques générés par les garanties accordées en matière de changement de catégorie d'assurance. Ces engagements permettent de passer d'une assurance en division commune à une assurance en demi-privé ou en privé sans examen de santé.

Provisions techniques pour fluctuations et de sécurité

Ces provisions couvrent les fluctuations survenant dans le déroulement des sinistres ainsi que d'autres risques liés aux activités d'assurance en général. Elles peuvent être relevées jusqu'à concurrence de montants arrêtés dans les plans d'exploitation. Leur dissolution doit intervenir dès qu'elles excèdent les valeurs maximales définies.

Provisions non techniques PROVISIONS POUR IMPÔTS

Les impôts courants sont calculés en fonction des taux d'imposition en vigueur dans les cantons concernés. Des provisions destinées à assurer leur couverture sont constituées à cet effet dans le cadre de l'établissement de la charge d'impôt et sont portées au bilan dans les comptes de régularisation passifs.

Les impôts différés sur le bénéfice se basent sur une approche orientée bilan. Ils sont calculés en fonction du taux d'impôt déterminant de 20,03%. Tel n'est pas le cas des impôts différés sur les immeubles dont l'établissement prend en compte l'impôt sur les gains immobiliers.

PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX

Cette provision est destinée à couvrir les fluctuations à la baisse des placements de capitaux. Le calcul de la «Value at Risk» sert de repère pour la fixation de la provision.

Les paramètres susceptibles d'exercer une influence sur cette valeur font l'objet d'un réexamen au moins une fois l'an. La constitution et la dissolution de cette provision ont lieu dans le cadre du calcul du résultat des placements de capitaux.

DETTES

Les dettes sont portées au bilan à la valeur nominale. Elles sont constituées essentiellement de primes facturées à l'avance ainsi que d'engagements à l'égard de preneurs d'assurance et de fournisseurs de prestations.

Commentaires relatifs au bilan

4. Placements de capitaux

Montants en milliers de francs	Situation au 01.01.2019	Entrées	Sorties	Variation de l'évaluation	Situation au 31.12.2019
Biens-fonds et bâtiments	533 009	33 219	0	16 903	583 131
Placements de capitaux à revenu fixe ACM	1 211 913	702 583	-386 047	-5 689	1 522 760
Placements de capitaux à revenu fixe	273 037	624 171	-626 859	-3 718	266 631
Actions et placements analogues	96 628	49 186	-20 575	20 286	145 526
Placements collectifs	796 128	519 575	-212 688	73 234	1 176 249
Instruments financiers dérivés	-272	-656	545	3 782	3 399
Participations	6 085	0	0	1 741	7 826
Emprunts et hypothèques	10 295	10	-4	0	10 301
Réserve de cotisations de l'employeur	8 269	0	-544	0	7 724
Total	2 935 092	1 928 088	-1 246 172	106 540	3 723 547

Montants en milliers de francs	Situation au 31.12.2019	Entrées	Sorties	Variation de l'évaluation	Situation au 31.12.2020
Biens-fonds et bâtiments	583 131	28 948	0	28 019	640 098
Placements de capitaux à revenu fixe ACM	1 522 760	380 726	-189 432	-7 769	1 706 284
Placements de capitaux à revenu fixe	266 631	379 493	-355 469	476	291 131
Actions et placements analogues	145 526	39 502	-31 360	-3 640	150 028
Placements collectifs	1 176 249	384 361	-402 585	37 903	1 195 928
Instruments financiers dérivés	3 399	102	-137	-2 874	490
Participations	7 826	555	-4 493	-470	3 419
Emprunts et hypothèques	10 301	0	-8 332	0	1 969
Réserve de cotisations de l'employeur	7 724	0	-664	0	7 060
Total	3 723 546	1 213 687	-992 472	51 646	3 996 407

Placements de capitaux à revenu fixe ACM

La valeur de marché des placements de capitaux à revenu fixe évalués selon l'«amortized cost method» (ACM) s'élève à KCHF 1 747 679 au 31 décembre 2020 (année précédente: KCHF 1 554 006).

Participations

Ce poste regroupe les participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence et des participations non consolidées qui sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition pour une somme de KCHF 3 334 (année précédente: KCHF 3 334). La variation de l'évaluation des participations estimées selon la méthode de mise en équivalence a été de KCHF 0 durant l'exercice sous revue (année précédente: augmentation de KCHF 1 741).

Performance

La performance des placements de capitaux du groupe SWICA a atteint 4,2% durant l'exercice sous revue (année précédente: 6,5%).

Produits dérivés

Montants en milliers de francs	But	Valeur nette	Valeur de	Valeur de	Valeur nette	Valeur de	Valeur de
		de marché	marché actifs	marché passifs	de marché	marché actifs	marché passifs
		31.12.2019	31.12.2019	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2020	31.12.2020
Opérations à terme	Couverture de change	3 399	3 473	-75	490	1 755	-1 265

5. Immobilisations incorporelles

Montants en milliers de francs	Logiciels
Valeurs comptables nettes au 01.01.2019	1 493
VALEURS D'ACQUISITION	
Situation au 01.01.2019	7 223
Entrées	1 177
Sorties	-67
Situation au 31.12.2019	8 332
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES	
Situation au 01.01.2019	-5 730
Amortissements planifiés	-1 862
Sorties	67
Situation au 31.12.2019	-7 525
Valeurs comptables nettes au 31.12.2019	807
VALEURS D'ACQUISITION	
Situation au 31.12.2019	8 332
Entrées	1 119
Sorties	0
Situation au 31.12.2020	9 452
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES	
Situation au 31.12.2019	-7 525
Amortissements planifiés	-1 483
Sorties	0
Situation au 31.12.2020	-9 008
Valeurs comptables nettes au 31.12.2020	444

6. Immobilisations corporelles

Montants en milliers de francs	Biens meubles et équipements	Aménagements locatifs	Matériel informatique	Véhicules	Total
Valeurs comptables nettes au 01.01.2019	7 580	11 974	2 801	389	22 745
VALEURS D'ACQUISITION					
Situation au 01.01.2019	16 875	14 190	13 041	1 550	45 655
Entrées	1 144	5 401	1 311	376	8 233
Sorties	0	0	0	-224	-224
Situation au 31.12.2019	18 019	19 591	14 352	1 702	53 664
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES					
Situation au 01.01.2019	-9 295	-2 215	-10 240	-1 161	-22 910
Amortissements planifiés	-1 259	-1 641	-2 001	-250	-5 150
Sorties	0	0	0	143	143
Situation au 31.12.2019	-10 553	-3 856	-12 240	-1 268	-27 917
Valeurs comptables nettes au 31.12.2019	7 466	15 735	2 112	434	25 746
VALEURS D'ACQUISITION					
Situation au 31.12.2019	18 019	19 591	14 352	1 702	53 664
Entrées	1 182	6 082	1 248	253	8 765
Sorties	0	0	0	-113	-113
Situation au 31.12.2020	19 201	25 673	15 600	1 842	62 316
CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES					
Situation au 31.12.2019	-10 553	-3 856	-12 240	-1 268	-27 917
Amortissements planifiés	-1 453	-2 358	-1 560	-261	-5 632
Sorties	0	0	0	38	38
Situation au 31.12.2020	-12 006	-6 214	-13 800	-1 491	-33 511
Valeurs comptables nettes au 31.12.2020	7 195	19 458	1 800	351	28 805

Les aménagements à la demande du locataire comprennent notamment des travaux de transformation et d'agrandissement exécutés dans des bâtiments des sites de Bâle, Frauenfeld et Zoug.

7. Comptes de régularisation actifs

Montants en milliers de francs	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Primes	95 326	103 809	-8 483
Intérêts courus	8 671	8 962	-291
Autres comptes de régularisation actifs	2 623	3 155	-532
Total comptes de régularisation actifs	106 620	115 926	-9 306

8. Créances

Montants en milliers de francs	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Créances contre preneurs d'assurance	208 639	218 602	-9 963
Organisations d'assurance	8 112	10 641	-2 530
Organisations et personnes proches	15	15	0
Autres créances	42 999	23 775	19 224
Total créances	259 765	253 033	6 732

Durant l'exercice sous revue, des créances pour un total de KCHF 16 139 ont été amorties (année précédente: KCHF 9 734). Dans les autres créances sont inclus KCHF 16 285 à l'encontre de la Confédération pour des coûts de tests COVID-19.

9. Provisions techniques pour propre compte

Montants en milliers de francs	Reports de primes	Provisions pour sinistres et prestations*	Provisions pour le traitement des sinistres	Provisions de vieillissement	Capitaux de couverture des rentes*	Participations aux excédents	Autres provisions techniques	Provisions techniques de fluctuations et de sécurité	Total
Situation au 01.01.2019	0	900 193	17 380	96 861	130 134	84 675	70 170	715 377	2 014 789
Constitutions	59	171 125	3 758	284 256	27 651	13 690	2 636	876	504 051
Dissolutions	0	-119 902	-2 424	-276	-1 534	-10 689	-3 637	-208 704	-347 166
Total variation	59	51 224	1 334	283 980	26 117	3 002	-1 001	-207 828	156 886
Situation au 31.12.2019	59	951 417	18 714	380 840	156 250	87 677	69 169	507 550	2 171 675
Constitutions	44	161 533	3 476	52 437	19 031	14 012	13 627	143 469	407 630
Dissolutions	-59	-161 870	-3 397	-638	-11 856	-22 338	-9 130	-42 457	-251 745
Total variation	-15	-337	79	51 799	7 175	-8 326	4 497	101 012	155 885
Situation au 31.12.2020	44	951 080	18 793	432 640	163 425	79 350	73 666	608 562	2 327 560

* La part de réassurance s'élève à KCHF 2 314 au 31 décembre 2020 (année précédente: KCHF 6 656).

10. Provisions non techniques

Montants en milliers de francs	Provisions pour litiges	Autres provisions	Total
Situation au 01.01.2019	0	0	0
Constitutions	0	0	0
Dissolutions	0	0	0
Total variation	0	0	0
Situation au 31.12.2019	0	0	0
Constitutions	359	0	359
Dissolutions	0	0	0
Total variation	359	0	359
Situation au 31.12.2020	359	0	359

11. Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Montants en milliers de francs	Total
Situation au 01.01.2019	432 667
Constitutions	118 317
Dissolutions	-4 326
Total variation	113 992
Situation au 31.12.2019	546 659
Constitutions	31 846
Dissolutions	-2 174
Total variation	29 672
Situation au 31.12.2020	576 331

12. Comptes de régularisation passifs

Montants en milliers de francs	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Courtages	32 006	32 006	0
Compensation des risques	120 414	142 158	-21 744
Provisions à court terme pour impôts	32 119	31 384	735
Autres passifs transitoires	19 960	14 031	5 929
Total comptes de régularisation passifs	204 500	219 580	-15 080

13. Dettes

Montants en milliers de francs	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Dettes sur prestations d'assurance	130 533	135 588	-5 055
Preneurs d'assurance	264 933	205 800	59 133
Agents et intermédiaires	-2 455	-2 122	-333
Autres dettes	21 782	20 419	1 363
Total dettes	414 793	359 685	55 108

Les dettes envers les preneurs d'assurance sont des primes facturées à l'avance pour l'année suivante.

Les dettes envers des agents et intermédiaires se traduisent par un montant négatif en raison de paiements d'acomptes effectués à des sociétés de courtage pour l'année suivante.

Explications relatives au compte de résultat

Les principales sources de recettes du groupe d'assurance-maladie et accidents SWICA sont composées des primes d'assurance après déduction des diminutions de recettes. Les primes sont comptabilisées pour les exercices auxquels elles se réfèrent.

14. Primes acquises pour propre compte

Montants en milliers de francs	2020	2019
Primes des assurés	4 966 997	4 860 671
Parts des primes des réassureurs	-2 177	-2 087
Contributions des pouvoirs publics	1 981	1 789
Reports de primes	15	-59
Total primes acquises pour propre compte	4 966 815	4 860 314

15. Charges de sinistres et de prestations pour propre compte

Montants en milliers de francs	2020	2019
Prestations payées brutes	-4 572 605	-4 483 395
Participation aux coûts des assurés	501 815	504 875
Variation des provisions techniques	-155 899	-156 827
Parts des réassureurs	10 237	11 736
Total charges de sinistres et de prestations pour propre compte	-4 216 452	-4 123 611

Au cours de l'année sous revue, des coûts de tests COVID-19 à hauteur de KCHF 20972 ont été pris en charge par la Confédération.

15.1 Variation des provisions techniques pour propre compte

Montants en milliers de francs	2020 Montant pour propre compte	2020 Parts des réassureurs	2020 Montant brut	2019 Montant pour propre compte	2019 Parts des réassureurs	2019 Montant brut
Provisions pour sinistres et prestations	-471	808	337	-51 380	156	-51 224
Provisions pour les coûts de traitement des sinistres	-79	0	-79	-1 334	0	-1 334
Provisions de vieillissement	-51 799	0	-51 799	-283 980	0	-283 980
Capitaux de couverture des rentes	-2 025	-5 150	-7 175	-26 727	611	-26 117
Participation aux excédents	8 326	0	8 326	-3 002	0	-3 002
Autres provisions techniques	-4 497	0	-4 497	1 001	0	1 001
Variation des provisions techniques de fluctuations et de sécurité	-101 012	0	-101 012	207 828	0	207 828
Total variation des provisions techniques pour propre compte	-151 557	-4 342	-155 899	-157 594	767	-156 827

16. Charges d'exploitation pour propre compte

Montants en milliers de francs	2020	2019
Charges de personnel	-203 677	-191 292
Frais de locaux	-18 075	-16 947
Charges informatiques	-72 427	-62 941
Marketing et publicité	-12 951	-15 382
Autres charges administratives	-33 118	-28 480
Dédommagements reçus pour frais administratifs	17 101	17 180
Frais administratifs directs	-118 548	-97 946
Amortissements	-7 119	-7 012
Total charges d'exploitation pour propre compte	-448 814	-402 820

Les frais administratifs directs comprennent des commissions, des dédommagements payés pour frais administratifs et des courtages. Les courtages se montent pour l'année sous revue à KCHF -70 067 (année précédente: KCHF -66 608).

17. Autre résultat d'exploitation

L'autre résultat d'exploitation comprend la décomptabilisation d'affaires d'assurance d'un montant de KCHF 7 331 (année précédente: KCHF 613) et des charges résultant des liquidités d'un montant de KCHF -1 875 (année précédente: KCHF -2 376).

18. Résultat des placements de capitaux

Montants en milliers de francs	2020 Bénéfices et pertes réalisés	2020 Bénéfices et pertes non réalisés	2020 Total	2019 Bénéfices et pertes réalisés	2019 Bénéfices et pertes non réalisés	2019 Total
PRODUITS DES PLACEMENTS DE CAPITAUX						
Biens-fonds et bâtiments	23 544	33 620	57 164	23 048	18 185	41 233
Placements de capitaux à revenu fixe	34 949	8 653	43 602	42 910	4 203	47 113
Actions et placements analogues*	19 172	6 141	25 313	11 505	22 089	33 593
Placements collectifs (fonds)	99 926	102 171	202 096	64 355	99 593	163 948
Instruments financiers dérivés	25 767	2 083	27 850	5 957	4 104	10 062
Emprunts et hypothèques	31	0	31	115	0	115
Total produits des placements de capitaux	203 388	152 668	356 056	147 891	148 174	296 065
CHARGES DES PLACEMENTS DE CAPITAUX						
Biens-fonds et bâtiments	-3 155	-5 601	-8 756	-2 817	-1 282	-4 098
Placements de capitaux à revenu fixe	-15 835	-15 946	-31 781	-10 676	-13 610	-24 286
Actions et placements analogues	-1 896	-10 252	-12 148	-1 011	-61	-1 072
Placements collectifs (fonds)	-62 270	-64 267	-126 537	-21 487	-26 359	-47 846
Instruments financiers dérivés	-10 867	-4 956	-15 823	-9 817	-323	-10 140
Emprunts et hypothèques	-21	0	-21	-24	0	-24
Réserve de cotisations de l'employeur	0	0	0	0	0	0
Frais d'administration de la fortune	-5 753	0	-5 753	-7 604	0	-7 604
Total charges des placements de capitaux	-99 798	-101 022	-200 819	-53 435	-41 634	-95 069
Variation des provisions pour risques liés aux placements de capitaux	0	-29 672	-29 672	0	-113 992	-113 992
Total résultat des placements de capitaux	103 591	21 974	125 565	94 456	-7 452	87 004

* Ce poste comprend sous les bénéfices et pertes réalisés le produit de la vente de participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence pour une somme de CHF 6 610 (année précédente: attributions sous les bénéfices et pertes non réalisés de KCHF 1 741).

19. Résultat extraordinaire

Le résultat extraordinaire inclut notamment une attribution à la caisse de pensions de KCHF 6 000.

20. Impôts sur le bénéfice

Ce poste regroupe les impôts sur le bénéfice pour l'année 2020, les charges de provision pour risques liés aux placements de capitaux non déductibles fiscalement ainsi que les impôts différés sur le bénéfice.

Dettes envers des institutions de prévoyance

La réserve de cotisations de l'employeur au sein de la Fondation de prévoyance du personnel SWICA a été constituée pour l'adaptation nécessaire des bases techniques. La dissolution annuelle est effectuée par le biais des charges de personnel.

Réserve de cotisations de l'employeur sans renonciation à son utilisation

Montants en milliers de francs	Total
Situation au 01.01.2020	7 724
Apports	0
Dissolutions	-664
Rémunération	0
Situation au 31.12.2020	7 060
Résultat de la RCE dans les charges de personnel	-664

SWICA Assurance-maladie SA renonce à une rémunération.

Charges de prévoyance dans les charges de personnel: KCHF 18 198.

La Fondation de prévoyance du personnel SWICA présente un degré de couverture de 114,2% et ne dispose pas de fonds libres (ni excédent de couverture ni découvert).

Autres indications

Engagements de leasing hors bilan

Engagements de leasing avec échéance jusqu'à cinq ans: engagements de leasing purs, à hauteur de KCHF 3 200 (année précédente: KCHF 3 200) et engagements de leasing pour des intérêts et coûts dus dans le contexte de baux à loyer, à hauteur de KCHF 6 269 (année précédente: KCHF 8 471).

Engagements de leasing avec échéance au-delà de cinq ans: engagements de leasing pour des intérêts et coûts dus dans le contexte de baux à loyer, à hauteur de KCHF 79 930 (année précédente: KCHF 69 164).

Déclaration de garantie, acte de nantissement général, régression de rang au profit de tiers

La Fondation de prévoyance du personnel SWICA est au bénéfice d'une garantie de financement accordée par SWICA Assurance-maladie SA. Elle est activée en cas de sous-couverture de la Fondation de prévoyance du personnel SWICA, cela dans le but de restaurer un degré de couverture de 100% par prélèvement dans la réserve de cotisations de l'employeur. A noter que cette garantie est limitée au maximum à 10% des engagements de prévoyance. Dès que le degré de couverture excède à nouveau la cible de 100%, la réserve de cotisations de l'employeur sert à compenser les cotisations courantes dues. Au cours de l'exercice, le degré de couverture de la Fondation de prévoyance du personnel SWICA s'est élevé à 114,2%.

Honoraires de l'organe de révision

Prestations de révision (honoraires convenus): KCHF 442 (année précédente: KCHF 486) Autres prestations: KCHF 83 (année précédente: KCHF 460).

Dettes éventuelles

Il n'existe ni dettes ni engagements éventuels.

Responsabilité solidaire pour les dettes relatives à la TVA

Les sociétés du groupe SWICA, de l'association SWICA Organisation de santé et de la Fondation pour une offre d'assurance élargie font partie d'un groupe TVA et sont solidairement responsables de leurs dettes à l'égard de l'Administration fédérale des contributions.

Evénements survenus après la clôture du bilan

Aucun événement qui serait survenu entre la date de clôture du bilan et celle de l'approbation des comptes annuels combinés/consolidés, soit le 31 mars 2021, n'est à mentionner.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision au conseil d'administration de SWICA Assurance-maladie SA et SWICA Holding SA Winterthour

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels combinés/consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels combinés/consolidés de SWICA Assurance-maladie SA et SWICA Holding SA. Ceux-ci comprennent: le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau des fonds propres, le compte de résultat par segment et l'annexe (pages 35–59) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du conseil d'administration
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels combinés/consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend également la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels combinés/consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives imputables à des fraudes ou des erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels combinés/consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels combinés/consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels combinés/consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur. Il en va de même de l'évaluation des risques que les comptes annuels combinés/consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels combinés/consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels combinés/consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels combinés/consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats au sens des Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels combinés/consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels combinés/consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Enrico Strozzi
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Angela Marti
Expert-réviseur

Zurich, le 31 mars 2021

Statistiques concernant l'assurance des soins (LAMal)

Assurance des soins selon le modèle d'assurance

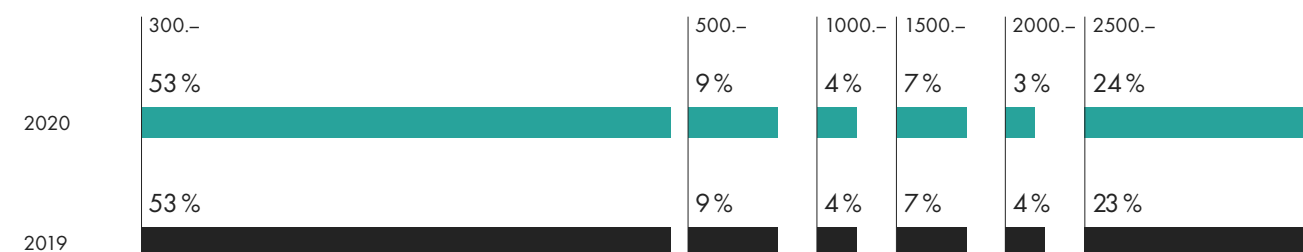
Montants en CHF	STANDARD et SANA PROVITA	Modèles FAVORIT et de MC PROVITA	Total
2020			
Nombre d'assurés	120 161	711 029	831 190
Primes encaissées	517 699 746	2 563 105 885	3 080 805 631
Prestations payées	751 521 724	2 375 611 131	3 127 132 855
Participation aux coûts des assurés	69 539 134	395 723 037	465 262 171
Prestations payées nettes	681 982 590	1 979 888 094	2 661 870 684
2019			
Nombre d'assurés	120 619	697 784	818 403
Primes encaissées	526 925 607	2 494 773 669	3 021 699 276
Prestations payées	790 667 897	2 290 094 360	3 080 762 257
Participation aux coûts des assurés	73 648 714	393 607 492	467 256 206
Prestations payées nettes	717 019 183	1 896 486 868	2 613 506 051

Assurance des soins: prestations par catégorie de frais

Montants en CHF	2020	2019	Variation	en %
Médecin, ambulatoire	804 814 933	812 904 360	-8 089 427	-1,0
Hôpital, stationnaire	633 810 404	639 147 664	-5 337 260	-0,8
Hôpital, ambulatoire	599 828 285	577 552 248	22 276 037	3,9
Médicaments, médecin	248 811 071	237 310 111	11 500 960	4,8
Médicaments, pharmacie	300 236 850	281 007 363	19 229 487	6,8
Etablissements médico-sociaux	139 054 889	128 644 884	10 410 005	8,1
Physiothérapeutes	108 980 054	108 159 503	820 551	0,8
Laboratoires	96 849 119	92 927 459	3 921 660	4,2
Autres prestations	194 747 250	203 108 665	-8 361 415	-4,1
Total des prestations	3 127 132 855	3 080 762 257	46 370 598	1,5

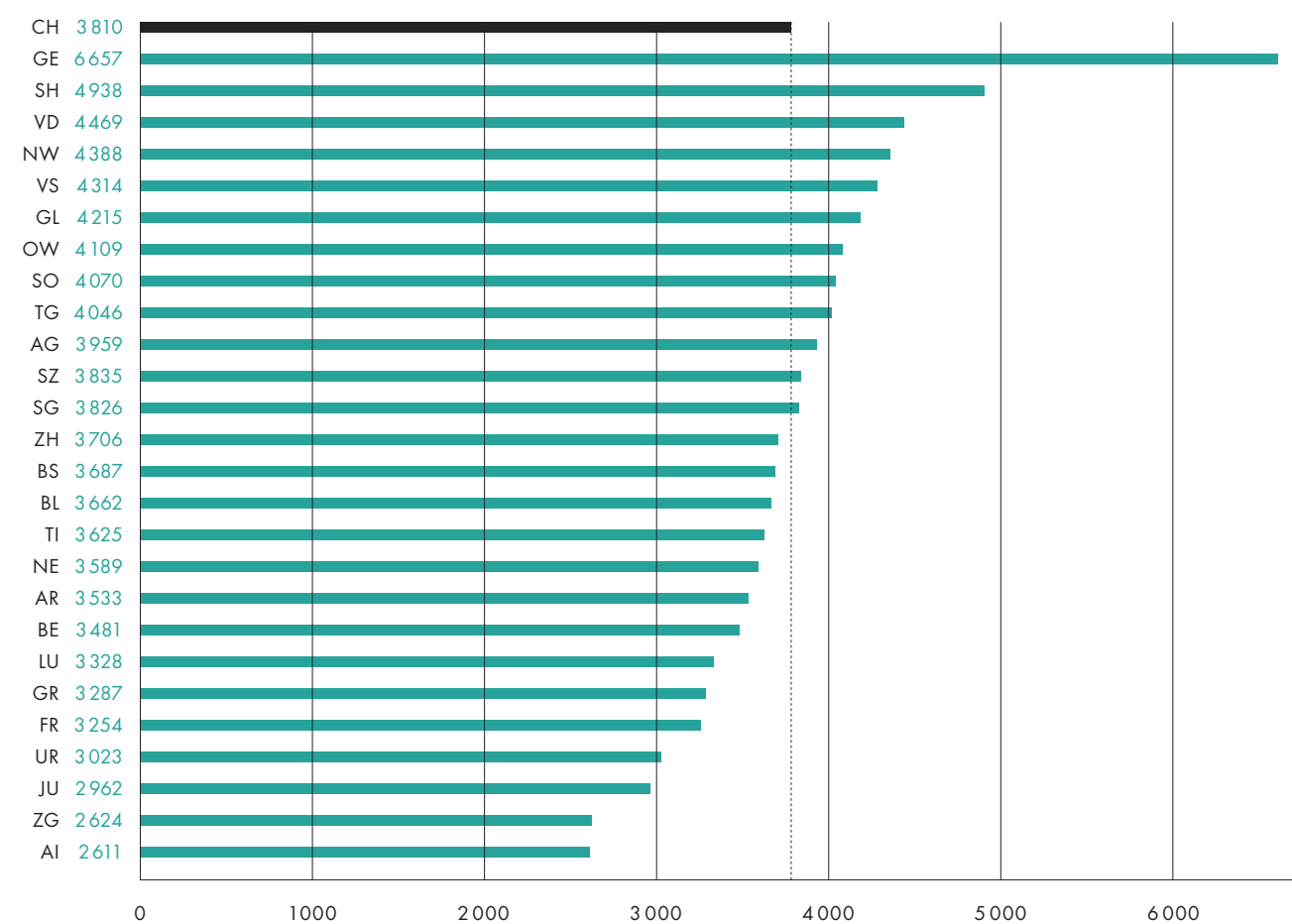
Assurés dans l'assurance des soins selon la franchise

Franchise annuelle (en CHF et en %)



Assurance des soins LAMal

Frais décomptés par assuré selon le canton (en CHF)



SWICA Organisation de santé

Parce que la santé passe avant tout
Téléphone 0800 80 90 80 (7x24 h), swica.ch

